



Interlude

CORRESPONDANCE :

Ludothèque Les Berges du Lac

33 Cours de Québec
33300 BORDEAUX LAC
05 56 04 08 82

interlude.secretariat@gmail.com
interlude.direction@gmail.com

Ludothèque et EVS Chantelude

45 rue du Commandant Hautreux
33300 BORDEAUX

Ludothèque La Bastide

37 allée Jean Giono
33100 BORDEAUX BASTIDE

Espace famille Le petit prince

Ludothèque Sablonat

35 rue Jean Mermoz
33800 BORDEAUX

www.ludotheque-interlude.fr

Procès-verbal l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 mars 2023

En cette année 2023, l'équipe de l'association Interlude ainsi que ses administrateurs ont mis en place leur troisième Assemblée Générale ordinaire scénarisée.

Cette instance s'est déroulée le samedi 18 mars 2023 à 15h40, dans la salle polyvalente Sarah Bernhardt (voisine de la ludothèque des Berges du Lac) située au 33 cours de Québec 33300 Bordeaux.

La séance s'est déroulée sous la présidence de M. MOUTON David, en sa qualité de Président de l'association.

Étaient présents ou représentés :

M. MOUTON David, Président. (+2 pouvoirs)
M. AIGRAULT Pierre-Yves, Trésorier. (+2 pouvoirs)
M. SECHET Guillaume, Trésorier-adjoint.
M. PETRE-BESSE Fabrice, secrétaire. (+1 pouvoir)
Mme RONTEIX Chloé, secrétaire-adjointe.
Mme GROSS Caroline, administratrice. (+2 pouvoirs)
Mme AIME-AIME-GARAC Séverine, administratrice.
Mme LAOUSSE Florence, administratrice.
Mme POIRIER Marie, administratrice. (+2 pouvoirs)
Mme MORENO Sylvie, administratrice.
Mme OTMANI Béatrice, Commissaire aux comptes.

Mme VINCENT Annelise, adhérente.
Mme MUSCAT Maéva, adhérente.
Mme PETRE-BESSE Maryline, adhérente.
Mme ROQUIER Ségolène, adhérente.
Mme SECHET Sylvie, adhérente.
Mme GROSS Gwendoline, adhérente. (+1 pouvoir)
Mme LAVILLE Sandrine, adhérente.
M. MORLET Christophe, adhérent.
M. GARNIER Gilles, adhérent.
M. PETER Lucas, adhérent. (+1 pouvoir)

M. SORNAT Nicolas, directeur.
Mme QUEVAL Virginie, adjointe de direction.
M. BUSQUETS Emmanuel, ludothécaire/référent de site Ludothèque de la Bastide.
M. CHAZAL Nicolas, ludothécaire.

Mme GAMUNDI Christelle, ludothécaire.
M. HIRTZ-KALAFAT Alexandre, ludothécaire.
Mme PUYRAVAUD-ALFONSO Margot, assistante-ludothécaire.
M. TARAN Cédric, ludothécaire/référent de site Ludothèque des Berges du Lac.
Mme DUCHESNE Céline, ludothécaire.
Mme BOUTIER Aloysia, ludothécaire.
Mme DESCHAMPS Cécile, ludothécaire/référente de site E.V.S Chantelude et Ludothèque Sablonat.
M. LOIZEAU Arsène, service civique.

Étaient excusé(e)s:

Mme CHOPLIN Camille – maire-adjointe du quartier Nansouty Saint-Genès et adjointe au maire chargée de la vie associative.
M. VELISKA, conseiller territorial de la CAF de Gironde.
Mme SCHMITT Sylvie – adjointe au maire chargée de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse.
Mme GRAOUER Caroline – directrice de la direction de la petite enfance
M. BERTRAND Bruno – Chef de projet territorial Grand Parc et Chartrons Saint-Louis de la Direction du Développement Social Urbain
Mme RENAUD Laurence – Responsable des lieux d'accueil des familles et du soutien à la parentalité
M. ROUSSET Nicolas – directeur du Centre d'Animation Queyries
M. DARDAUD Natacha – directrice du Centre d'Animation Sarah Bernhardt
M. LAFAILLE Pierre - chargé de coordination de Ricochet sonore.

Le Président constate que 20 des membres sont présents (11 pouvoirs) : le nombre total de voix est ainsi de 31.
Le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

L'ordre du jour est le suivant :

- Ouverture de la 24ème Cérémonie des OMAR par le Président du Jury avec son rapport moral.

S'en suivra :

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 18 juin 2022
- Présentation du rapport de gestion 2022 - Arrêté des comptes - Rapport du Commissaire aux Comptes - Budget prévisionnel 2023
- Vote du rapport moral, du rapport financier 2022 et de l'affectation du résultat
- La remise des OMAR : palmarès des activités 2022.
- Présentation des candidatures au Conseil d'Administration, élections et vote.

Le président remercie les participants présents ce jour. Il donne lecture des rapports et bilans et ouvre les débats.
Le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour.

1ère partie de l'Assemblée générale :

Rapport moral du Président

Présentation du rapport moral par M. MOUTON David et allocution de ce dernier :

« D'aucuns diront qu'au quotidien tout n'est pas rose, mais c'est vrai pour n'importe quelle association. Ce qui compte, c'est que face à l'adversité, nous continuons à aller de l'avant. Et cette année, comme les années passées, nous avons encore avancé, ensemble, avec le jeu comme objet culturel.

*Les objectifs, que nous nous étions fixés, sont tenus.
Nous souhaitons voir revenir dans nos ludothèques les habitants de nos quartiers, et avons travaillé en ce sens. La fréquentation a très nettement augmenté, tout comme le nombre de nos adhésions.
Nous avons décidé de continuer à développer le rayonnement de notre association. Notre implication dans l'ALF (Association des Ludothèques Françaises) et dans la Fête du jeu y contribue grandement.*

Bientôt nous espérons qu'une nouvelle signalétique viendra renforcer la visibilité dans un premier temps de nos ludothèques des Berges du Lac et de Chantelude et dans un second temps celle de Bastide. Un travail est engagé avec la ville et nous espérons qu'il se concrétisera en 2023.

Enfin, sans être exhaustif non plus, nous voulions développer des actions ludiques et des partenariats avec des acteurs privés. Si cet objectif n'est pas complètement atteint, les contacts que nous avons eu avec les hôtels Mercure, la société Ubisoft et d'autres, nous donnent bon espoir.

La direction que nous avons donné au travers de notre projet associatif, est bonne. Les actions et l'énergie que nous avons engagé pour accomplir nos objectifs, sont efficaces. Tout porte à croire que nous allons réussir.

En cette nouvelle année 2023, nous nous sommes donnés un nouvel objectif : travailler assidûment sur les statuts de notre association. Comme nous en avons pris l'habitude, nous allons collectivement écrire cette nouvelle page de l'histoire de notre belle association. Il s'agira aussi d'œuvrer pour le renouvellement de l'agrément « Espace de Vie Sociale » (E.V.S) de la ludothèque Chantelude.

Tout ceci ne serait possible sans l'investissement des membres du Conseil d'Administration, que je salue et remercie chaleureusement. J'invite tous ceux qui voudraient nous rejoindre à déposer sa candidature.

Nous tenons à remercier vigoureusement nos partenaires principaux, la ville de Bordeaux de son soutien indéfectible, ainsi que la CAF, dans le cadre de notre agrément E.V.S.

En guise de conclusion et pour déroger à la tradition de la citation, je vous propose une blague :

«Que fait-on à un joueur quand il pleure? On le console» ».

Rapport de gestion au 31 décembre 2022

M. AIGRAULT Pierre-Yves présente le rapport de gestion de l'association.

Rapport du Commissaire aux comptes

Mme OTMANI Béatrice, Commissaire aux comptes, a certifié les comptes de l'exercice 2022. Le rapport de gestion ainsi que les conventions réglementées ont été validés.

Budget prévisionnel 2023 :

M. SORNAT, directeur, présente le budget prévisionnel 2023.

Votes :

1- Approbation du Procès-Verbal de l'assemblée générale ordinaire du 18 juin 2022

Passage de l'urne pour le vote :

31 votants – 31 votes exprimés – 31 oui – 0 non – 0 nul

Résolution 1

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 18 juin 2022 est adopté à l'unanimité.

2- Approbation du rapport moral :

Passage de l'urne pour le vote :

31 votants – 31 votes exprimés – 31 oui – 0 non – 0 nul

Résolution 2

Le procès-verbal du rapport moral est adopté à l'unanimité.

3- Approbation du rapport financier de l'assemblée générale ordinaire du samedi 18 juin 2022 :

Nous proposons d'affecter le résultat déficitaire de la façon suivante :

- 1381,26€ dépensés dans le cadre du plan de communication en autre réserve, le solde serait de 3618,74€.
- 15 943,34€ en report à nouveau

Passage de l'urne pour le vote, dans chaque structure.

31 votants – 31 votes exprimés – 30 oui – 0 non – 1 nul

Résolution 3

Le rapport financier est adopté. *Se référer au Bilan comptable au 31 Décembre 2022.*

2ème partie de l'Assemblée Générale : Présentation du rapport d'activités

La remise des OMAR : présentation de 4 projets du rapport d'activités 2022 par l'équipe.
Se référer au rapport d'activités 2022.

3ème partie de l'Assemblée Générale :

Les membres présents du Conseil d'Administration sont informés que Mme RONTEIX Chloé ne souhaite pas réitérer son mandat d'administratrice. Le Conseil prend note de ses desiderata.

M. AIGRAULT Pierre-Yves, Mme POIRIER Marie, Mme MORENO Sylvie souhaitent renouveler leurs mandats d'administrateurs.

M. MORLET Christophe et M. GARNIER Gilles se portent candidats pour être administrateurs.

Élections des nouveaux administrateurs du Conseil d'Administration :

31 votants – 31 votes exprimés – 31 oui – 0 non – 0 nul

Présentation du Conseil d'Administration :

- M. MOUTON David, Président
- M. AIGRAULT Pierre-Yves, Trésorier
- M. SECHET Guillaume, Trésorier-adjoint
- M. PETRE-BESSE Fabrice, secrétaire.
- Mme BAPTISTE Anita, Administratrice
- Mme AIME-GARAC Séverine, Administratrice
- Mme GROSS Caroline, Administratrice
- Mme LAOUSSE Florence, Administratrice
- Mme MORENO Sylvie, Administratrice
- Mme POIRIER Marie, Administratrice
- M. MORLET Christophe, Administrateur
- M. GARNIER Gilles, Administrateur

- M. HURMIC, membre de droit (mairie de Bordeaux)
- M. RONZIER, membre de droit (CAF)

Le Conseil d'administration s'est réuni le samedi 18 mars 2023 à 17h30, dans la continuité de l'Assemblée Générale.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été abordés. M. MOUTON remercie les personnes présentes et lève la séance à 17h30.

Fabrice Pétré-Besse, secrétaire
Nicolas Sornat, Directeur
Virginie Queval, Adjointe de direction

Association INTERLUDE
Ludothèque Les Berges du Lac
~~33 Cours du Québec~~
33300 BORDEAUX
05 56 04 08 82
www.ludotheque-interlude.fr